

FORMATION DE FORMATEUR TECHNIQUE CERTIFIÉ

(ANIMER, CONCEVOIR, ET EVALUER UNE ACTION DE FORMATION)

Les lois du 5 mars 2014 et du 5 septembre 2018 ont impulsé une nouvelle orientation de la formation professionnelle.

Nos formateurs sont, pour une grande majorité d'entre eux, des techniciens professionnels convertis à l'environnement de la formation par envie de partager et transmettre leur savoir et leur savoir-faire.

Cela nécessite **des compétences pédagogiques.**

Devenir formateur, c'est maîtriser des techniques d'animation et des méthodes pédagogiques adaptées à la singularité des publics pour leur permettre de progresser dans leurs apprentissages. C'est aussi adopter la bonne posture, établir la relation avec chaque participant et générer une dynamique de groupe positive.

Le développement des compétences du formateur doit prendre appui sur les pratiques professionnelles – cœur de métier – en miroir des compétences pédagogiques et d'animation nécessaires à sa mission. La formation proposée est orientée sur une approche pratique – mises en situation et élaboration d'outils, en appui d'apports sémantiques et conceptuels.

La formation propose une véritable professionnalisation du métier de formateur.

Objectifs de formation

- Appréhender de manière globale les enjeux d'un dispositif de formation à travers les principes clés des lois de réforme du 5 mars 2014 et du 5 septembre 2018
- Concevoir, animer et évaluer une séquence de formation adaptée.

Objectifs pédagogiques

- Etre capable d'identifier l'environnement de la formation professionnelle continue
- Etre capable d'animer une séquence de formation
- Etre capable d'accompagner l'apprenant dans sa progression
- Etre capable de concevoir une action de formation adaptée : séquences, progression, modalités d'évaluation des acquis
- Etre capable d'évaluer les effets de la formation

Durée : 10 jours (dont 1 journée de jury) non consécutifs, soit 70 heures (*Journée de 7 heures de formation en moyenne – durée adaptable selon les exigences du commanditaire*).

A cette durée s'ajoutent des temps de travail personnel.

Lieu : A DEFINIR - *Dans le cas d'une formation réalisée dans nos locaux, une information aux risques est mise en œuvre (en référence aux articles L4141-1 à 3 du code du travail).*

Public : Formateur Technique expérimenté souhaitant certifier ses compétences de niveau 4 (*niveau BAC*) minimum, avec une expérience reconnue dans leur domaine de formation enseigné.

Effectif : Min 8 personnes – Max 12 personnes

Prérequis apprenants : Minimum 3 ans d'expérience dans l'animation de formation, dont 24 jours minimum de formation auprès d'un public d'adultes en FPC.

Moyens matériels à fournir par les participant.es :

- Exemple(s) d'outils pédagogiques utilisés par les participants (pré-positionnement, supports d'animation,

outils d'évaluations) lors d'une de leurs sessions de formation.

- PC mobile recommandé

Modalités de sélection des apprenants : Les apprenants sont sélectionnés par le commanditaire de la formation. Ces apprenants auront préalablement satisfait au questionnaire de pré-positionnement transmis par l'organisme de formation

Intervenant(s) : Consultants – formateurs experts en formation de formateurs et validés par le comité de pilotage ASSOCCA.

Méthodes Pédagogiques

- La formation est basée sur une pédagogie active et communicative alternant temps de cours, temps d'échanges et de confrontations de pratiques.

Moyens Pédagogiques

- Remise des supports d'animation et outils proposés en version dématérialisée pour une adaptation et utilisation en situation de travail.
- Mémoire fil rouge avec travail en intersession avec supervision de l'évaluation tout au long du parcours

Dispositifs d'évaluation :

● Evaluation pédagogique

. Evaluation diagnostique réalisée en amont de la formation

. Evaluation formative conduite en fin de chaque module afin de mesurer les acquis en cours de formation. Des travaux intersessions seront produits et restitués en plénière

. Certification : évaluation sommative conduite par un jury avec production et soutenance issu du Guide Formateur.

Sanction visée : Certificat TÜV Rheinland (*sous réserve de réussite à l'examen final*) valable 3 ans. La recertification est accordée sous réserve du respect du règlement de la certification. Référence de certification n° 45908

• Evaluation de l'action de formation

- . Une évaluation à chaud est conduite pour mesurer le niveau de satisfaction immédiate des participants.
- . Une évaluation à froid est conduite dans les trois mois après passage devant jury

Programme de formation : 10 jours (dont 1 jour jury)

Module 1 : Animer un parcours de formation / 4 jours (2 x 2 jours)

Séquence 1. Sensibilisation à l'environnement de la formation professionnelle continue

- Anticiper et réunir les conditions de réussite d'une animation
- Analyse des pré-positionnements des stagiaires / Appropriation de l'outil pédagogique
- Evolution du contexte de la formation
- Déontologie et propriété intellectuelle, protection des données personnelles (RGPD)
- Notions réglementaires des PAC
- Missions du formateur et les enjeux pour l'organisme de formation

Méthode pédagogique : Réflexions engagées sur les pratiques pédagogiques utilisées à partir d'un thème technique issu de son expérience professionnelle.

Séquence 2. Animation d'une séquence de formation

- Les techniques d'animation et de communication
- Les grands principes de la dynamique de groupe / gestion d'un groupe en formation
- Le choix des outils d'animation
- La posture du formateur
- Les différents niveaux d'évaluation

Méthode pédagogique : Réflexions engagées sur les pratiques pédagogiques utilisées à partir d'un thème technique issu de son expérience professionnelle.

⇒ **Travaux intersession**

- Intégrer les enjeux réglementaires dans sa pratique professionnelle
- Expérimenter une nouvelle technique ou méthode d'animation adaptée aux contenus pédagogiques et au public

Méthode pédagogique : Animation en milieu professionnel habituel et retour d'expérience en ouverture de la Séquence 3

→ **Examen sommatif de Module 1 sous la forme d'un « Guide Formateur » et/ou d'un test QCM**

Module 2 : Concevoir une séquence de formation conformément à la réglementation en vigueur (3 jours)

Séquence 3. Approfondissement de l'environnement de la formation professionnelle continue

- Les dispositifs de formation de la FPC et obligation de veille réglementaire
- Les documents administratifs obligatoires de la FPC

Séquence 4. Conception d'une séquence de formation

- Différence Objectifs de formation / Objectifs pédagogiques
- Les temps de la progression pédagogique
- La conception du scénario pédagogique
- Le choix des méthodes pédagogiques : présentation et analyse

⇒ **Travaux intersession**

Objectif : Animer une séquence de scénario pédagogique alternatif

Appliquer les outils et les méthodes pédagogiques abordés dans les Séquences 2 et 4

Méthode pédagogique : Concevoir un scénario pédagogique alternatif

→ **Examen sommatif de Module 2 sous la forme d'un rendu et d'un examen test QCM**

Module 3 : Evaluer la formation (1,5 jour)

Séquence 5. Evaluation des acquis de la formation

- Synthèse des différents types d'évaluations et focus sur l'évaluation sommative
- Création d'une grille d'évaluation critériée

Méthode pédagogique :

- Présentation des animations testées en intersession
- Création de critères d'évaluation à partir des situations pratiques vécues

Séquence 6. Bilan de formation

- L'évaluation de la satisfaction
- Les obligations administratives du formateur à l'issue de la session

→ **Examen sommatif de Module 3 sous la forme d'un « Guide Formateur » et/ou d'un test QCM**

Préparation de la présentation devant le jury ½ journée + 1 jour jury

- Evaluations formatives
- Finalisation du « Guide Formateur »
- Présentation au jury de validation du TÜV Rheinland

Equivalence : NC

Passerelles : NC

Suite de parcours : NC

Débouchés Professionnelles: Formateur, formateur d'adultes, formateur technique, animateur de formation, formateur consultant. Selon les structures qui les emploient, les formateurs professionnels d'adultes peuvent évoluer vers des fonctions de : conseiller en insertion, coordinateur, coordinateur pédagogique, conseiller en formation, consultant en formation, responsable de formation.

Offre tarifaire : Offre selon barème – devis sur demande

Conditions générales de vente : Communiquées avec le devis